

**Mesdames et Messieurs les Directeurs et  
Directrices  
des Etablissements et Services Médicaux  
Sociaux Handicap de la région Grand Est**

Nancy, le 8 juin 2026

**Objet : Promouvoir l'autoreprésentation des personnes en situation de handicap : un enjeu réaliste dans les ESMS du Grand Est !**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Vous trouverez, joint à ce courrier, un document rédigé en FALC faisant plaider pour l'autoreprésentation des personnes en situation de handicap. Ce texte résulte de travaux de réflexion ayant associé près de 250 personnes concernées lors d'une journée à Nancy, organisée en mars dernier par la CRSA Grand Est, et animée par le CREAI.

La CRSA et le CREAI collaborent depuis bientôt 10 ans sur la question de l'accès aux droits et de la participation sociale et citoyenne des PSH, au travers d'événements innovants.

Au lendemain des élections municipales, et à la veille de la dernière CNH du quinquennat, j'ai souhaité l'organisation d'une journée sur l'autoreprésentation des personnes en situation de handicap, pour :

- mettre directement en œuvre l'objectif d'une participation directe des personnes à des événements émancipateurs
- les sensibiliser à l'enjeu de leur accès aux droits
- leur partager des expériences inspirantes et probantes
- les associer à une réflexion de fond sur la transformation de l'offre médico-sociale et une société plus inclusive

Cette journée ne s'est pas voulue qu'informative, mais aussi participative.

Des ateliers collaboratifs ont permis aux premier.e.s concerné.e.s de réfléchir à la manière dont l'autoreprésentation peut se développer dans les organisations médico-sociales et au-delà, et quelles plus-values peuvent être attendues de ces évolutions.

En écho aux propos de Denis Piveteau dans son rapport Expert, acteurs, ensemble pour une société qui change, nous croyons que la mobilisation des pers concernées est le levier le plus puissant pour renforcer la dynamique de changement nécessaire au dépassement des difficultés qui font encore obstacle à pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Je vous invite ainsi à partager ce document de synthèse avec le conseil de la vie sociale, mais aussi votre conseil d'administration, les groupes d'entraide mutuelle avec lesquels vous pouvez travailler, et globalement toute instance où la participation des personnes est encouragée.

Espérant que l'enthousiasme et l'énergie dont ont fait preuve les personnes en situation de handicap lors de cette journée trouve à se poursuivre et à s'exprimer dans vos instances, je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma sincère considération.

Le Président



Hubert Attenont